

# La Charte de l'accompagnement



*Cette charte est un reflet provisoire.  
Elle a été écrite pour communiquer  
...et permettre son évolution*

## Avant-propos

*Les étudiants des Universités de Lyon qui s'adressent au CPU formulent une demande concrète d'aide aux études. En effet, à l'Université, ils ressentent des difficultés qui peuvent résulter de leur parcours scolaire antérieur, de leur situation d'étranger, de l'éloignement de leurs proches, de la nécessité de travailler pour vivre ou de leurs mauvaises conditions de vie. Ces difficultés contribuent aussi à les isoler. C'est pourquoi la pratique d'accompagnement pédagogique du CPU vise non seulement un soutien aux études mais également la création d'un « lien social », gage d'une meilleure adaptation dans la cadre de l'Université.*

*L'image du « coup de pouce » par lequel le CPU présente ses propositions aux étudiants a donc une forte valeur symbolique ; car elle évoque à la fois un geste de soutien et une main tendue : au-delà d'une réponse à une demande de soutien, le CPU veut offrir aussi à ceux qui le désirent des occasions de rencontres interculturelles, internationales, interreligieuses dont les enjeux sont essentiels à une démarche de paix.*

*Le CPU a été fondé par des chrétiens catholiques. Il est ouvert à toute coopération pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec l'Évangile. Il respecte les particularités religieuses de chacun, dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Tout bénévole s'engage à respecter cet esprit.*

*L'accompagnement des étudiants implique nécessairement une relation contractuelle, plus ou moins formalisée, qui prend le temps de mettre au clair ce qui est demandé et ce qui est offert. L'Accompagnateur au CPU recherche une relation à la fois confiante, « curieuse » de l'autre et de ses richesses et la plus égalitaire et réciproque possible. Mais la relation d'accompagnement comporte aussi inévitablement une part plus ou moins importante de relation asymétrique. Cette asymétrie peut se trouver accentuée par des pratiques professionnelles antérieures (par exemple beaucoup de bénévoles sont d'anciens professeurs) ou par l'histoire des relations politiques et culturelles avec la France.*

*Même dans ce contexte, l'accompagnateur du CPU croit avec conviction à la possibilité d'une relation d'égalité et de réciprocité, c'est-à-dire d'une relation juste. Il veut traduire cette éthique dans sa pratique pédagogique.*

Cette charte a donc pour but de :

- préciser les **objectifs** et le **cadre** de son action : un public d'étudiants et de bénévoles dont les origines, les parcours et les démarches sont très diverses,
- définir les **repères éthiques** qui permettent de guider les actions d'accompagnement et de développer des relations « justes » entre étudiants et bénévoles,
- concrétiser les **pratiques** au niveau de l'accueil, de l'écoute, du dialogue et de la pédagogie.

COUP DE POUCE - UNIVERSITE

1, rue Bonald 69007 LYON 06 17 51 15 38 / 04 72 70 22 90

[cnunivers@yahoo.fr](mailto:cnunivers@yahoo.fr) / [www.cnu-lyon.com](http://www.cnu-lyon.com)

# I) PERSPECTIVES

## 1. MEDIATION ENTRE LES ETUDIANTS ET L'UNIVERSITE

L'un des principaux objectifs du CPU consiste à jouer un rôle de médiation entre l'institution universitaire et les étudiants pour permettre aux étudiants de mieux se situer par rapport à l'Université.

En effet, surtout pour des étrangers, l'Université peut apparaître comme un environnement nouveau et déroutant :

- une institution avec ses rouages et ses règles.
- des enseignants chargés d'assurer et de contrôler l'acquisition et la maîtrise de savoirs et de méthodes de réflexion au moyen de cours magistraux et d'exercices intellectuels collectifs et individuels destinés à former l'étudiant à l'acquisition des connaissances, à l'expression, à l'esprit critique et à la réflexion.

Tout cela peut dérouter des étudiants au parcours scolaire et à la culture parfois éloignés du système français. Sans s'interposer, le CPU peut rendre cet univers plus compréhensible et familier... Loin de faire un absolu et un impératif universel des règles et des méthodes, il peut cependant être utile de faire comprendre aux étudiants la valeur formatrice de ces exigences.

Inversement, on peut encourager les étudiants à développer, à propos des sujets traités, des analyses et des réflexions concrètes, davantage inscrites dans leur culture et dans leur expérience, à ne pas craindre de compléter leur travail en présentant leur propre regard sur le sujet.

## 2. INSERTION DANS LE TISSU SOCIAL ETUDIANT

- Le CPU est un lieu de rencontres et d'échanges inter-communautaires, inter-culturels et inter-religieux entre étudiants et avec des enseignants et des familles d'accueil. Cette offre est particulièrement nécessaire à l'étudiant en difficulté dans ses études qui, surtout s'il est étranger, pourrait alors se retrouver coupé en même temps des lieux d'échange et de socialisation. Se sentant « étrangers » au monde universitaire par la langue, l'origine ou le parcours scolaire, des étudiants peuvent en effet être tentés, face à un univers difficile, de s'isoler ou de se regrouper en se limitant aux seules relations intra-communautaires. *Face à cette tentation de repli sur soi ou sur le groupe, le CPU peut atténuer les situations d'isolement et de solitude. Il représente une plate-forme de solidarités entre étudiants au-delà des appartenances.*

- Le CPU veut encourager et développer les occasions de travail en commun et d'échanges interdisciplinaires pour que les étudiants fassent l'expérience de l'utilité et de la valeur de la confrontation mutuelle des recherches, des analyses et des méthodes de chacun, et de leur évaluation en commun. Prendre conscience que le voisin peut enrichir, approfondir et élargir une recherche est souvent une découverte fondatrice.

- Le temps des études représente pour chacun un véritable « parcours du combattant » qui nécessite un grand effort personnel et la mobilisation de toutes ses énergies. Contre le risque de l'individualisme qui peut alors surgir, *le CPU est aussi un lieu d'initiatives dans lequel des étudiants ayant bénéficié d'une aide peuvent à leur tour offrir un « coup de pouce » à d'autres étudiants et devenir eux-mêmes des « médiateurs ».*

## 3. DEVELOPPEMENT PERSONNEL



La demande d'aide doit normalement reposer sur un projet sous-jacent, plus ou moins explicite, qui dépasse le besoin immédiat de l'étudiant. Quand l'étudiant souhaite aborder le sujet, le CPU l'invite à élaborer un projet universitaire et professionnel personnel, qui soit le résultat

d'une confrontation entre son désir, ses potentialités, l'environnement économique et social du pays où il veut construire sa vie...

L'accompagnement, dans ce domaine, peut conduire d'abord à cheminer un certain temps avec l'étudiant, à le conforter dans son travail d'élucidation de ses désirs, de ses capacités et de ses limites, de renoncement à ses illusions et d'acceptation des échecs, pour l'aider à rebondir vers un nouveau projet ou une orientation réaliste.

Mais le plus fondamental paraît être de *développer chez tout étudiant* ce sentiment à la base de tout développement personnel : *la confiance en lui et en ses capacités, confiance que seule peut développer une parole constructive*, qui, tout en restant lucide, ne juge pas et respecte son rythme.

## II ) CADRE

L'action du CPU est relativement cadrée, tant par le public ciblé auquel il s'adresse que par son approche des problèmes des étudiants, en complémentarité avec l'Université .

### 1 . Un public spécifique

Le CPU s'adresse à un public précis : des étudiants des Universités de Lyon qui demandent une aide pour leurs études (dans la limite des compétences des bénévoles du moment). Il est ouvert à tous, quelles que soient

- leur origine et leurs croyances
- leur situation dans le parcours universitaire
- leur discipline
- la nature des travaux universitaires entrepris et des difficultés rencontrées

Le recrutement s'opère essentiellement, par quelques dépliants et affichettes et *par le bouche à oreilles*, sans « cible » particulière. Dans la pratique, on constate cependant la persistance au fil des années de quelques dominantes :

- Une forte proportion d'étudiants étrangers (plus de 90% contre 11 % sur l'ensemble de Lyon) ou d'origine étrangère.
- Des étudiants de niveaux Master et Doctorat.
- A l'image des Universités proches, les étudiants appartiennent en grande majorité aux filières Lettres, Sciences humaines et disciplines artistiques plutôt qu'à des filières scientifiques.

### 2 . Un rôle complémentaire à celui de l'Université

Le CPU n'est pas une succursale de l'Université et ses champs de compétences comme ses modes d'action doivent être clairement différenciés.

- Il propose aux étudiants des « mises à niveau » relativement rapides dans des domaines indispensables à la poursuite des études : Formations en Français langue étrangère (FLE), en langues, en bureautique, en méthodologie, en maths. En général, il ne propose donc pas de «cours particuliers» ni de «répétitions».

- Il aide les étudiants à prendre conscience de leurs difficultés personnelles, de leur progression et du chemin qui reste à parcourir pour les surmonter et satisfaire les exigences universitaires. Selon ses compétences, le bénévole peut donner une appréciation personnelle sur la qualité du travail réalisé mais il n'a pas à le noter.



### 3 . Une approche globale

L'offre du CPU concerne d'abord les études. *Mais elle prend aussi plus largement en compte des besoins d'un autre ordre* qui exercent une influence parfois déterminante sur la scolarité : logement, souffrances psychologiques, isolement. D'où le recours à des personnes ressources (Aide psychologique, Aide à la recherche de logement), à des familles d'accueil, à des associations proches ou encore à une certaine « manière d'être ensemble ».

En effet, dans ces différents domaines, le CPU peut jouer un rôle important qui relève alors plutôt de *l'écoute, du soutien, du conseil, de la recherche en commun de solutions, ou d'orientation vers des professionnels...* L'accompagnement s'appuie sur une *approche globale* de l'étudiant.

### III ) ETHIQUE

L'action du CPU se fonde sur la volonté réciproque, entre accompagnateur et étudiant, de nouer et de développer des relations aussi équilibrées que possible. Ceci implique que l'un et l'autre visent une relation juste, vraie et sincère et *ne s'enferment pas dans la seule « relation d'aide »*, profondément inégalitaire par nature. A cet effet, plusieurs principes sont de règle et en particulier :

#### 1 . Prendre au sérieux la qualité du service demandé

L'étudiant et l'accompagnateur veilleront à s'investir et à faciliter le travail de l'autre dans la tâche commune que représente un accompagnement réussi. Ils y mettront toute leur compétence.

#### 2 . Attention privilégiée aux personnes

L'étudiant qui vient au CPU est d'abord une personne, avec son histoire, ses atouts, ses désirs et qui doit parfois affronter des difficultés de diverses natures. Il est porteur d'une demande à accueillir. Il s'agit alors de chercher ensemble une démarche adaptée qui lui permette de progresser.

Il arrive qu'un étudiant qui traverse une passe plus ou moins difficile à l'Université (mauvaises notes, échecs à des partiels,...) développe une image dévalorisée de lui-même, commence à avoir des doutes sur ses capacités et son orientation et entre dans une spirale de l'échec . Les intervenants du CPU peuvent alors, sans l'entretenir dans le rêve ou l'illusion, se tenir à ses côtés, lui montrer qu'il ne se réduit pas à ses notes, *lui témoigner leur confiance dans ses capacités*, en particulier celles dont il a déjà fait preuve, et l'aider à faire une analyse objective de la situation, avant de prendre une décision éventuellement lourde de conséquences.

#### 3 . Respect des choix de l'étudiant

L'étudiant doit rester pleinement acteur et maître de son parcours. Quels que soient les éclairages qui peuvent être apportés, notamment sur ce que nous connaissons de ses capacités et des contraintes qui pèsent sur lui, ainsi que sur les exigences d'un travail universitaire, c'est l'étudiant seul qui peut discerner ce qui lui convient ; il ne s'agit pas de tout avaliser mais de faire prendre conscience à l'étudiant qu'il est responsable en dernier ressort de ses décisions, qu'il s'agisse de son sujet de recherche, des méthodes qu'il veut utiliser ou d'une éventuelle réorientation.



COUP DE POUCE - UNIVERSITE

1, rue Bonald 69007 LYON 06 17 51 15 38 / 04 72 70 22 90

[cnunivers@yahoo.fr](mailto:cnunivers@yahoo.fr) / [www.cnu-lyon.com](http://www.cnu-lyon.com)

## 4 . Responsabilisation et autonomisation

L'étudiant doit participer activement à sa formation. *Cherchant à éviter que le « coup de pouce » ne se transforme en assistance caractérisée*, le CPU privilégie l'apprentissage et la formation à la réflexion. *Une grande vigilance est nécessaire pour éviter de se laisser entraîner dans une relation de dépendance*. La tentation de « faire à la place » est fréquente. Pour l'intervenant, cela peut être gratifiant ou représenter une solution de facilité. Cela peut satisfaire aussi l'étudiant qui veut réussir au moindre coût, retarder l'épreuve de vérité ou tout simplement rendre à temps un travail commencé trop tardivement.



## 5 . Engagement réciproque

Toute relation d'accompagnement comporte nécessairement le respect d'un certain nombre de contraintes et d'obligations et cet engagement doit être réciproque. Il peut être profitable de part et d'autre de prendre le temps de se le préciser mutuellement de manière plus ou moins formelle. Cet aspect contractuel implique de respecter des règles diverses natures :

- règles comportementales : par exemple, être fidèle aux rendez-vous convenus, prévenir en cas d'absence ou de retard, respecter le travail de l'autre.
- règles « techniques » d'apprentissage : notamment, préparer le rendez-vous de travail,
- la rigueur intellectuelle.

Le non-respect des règles peut motiver une rupture de la relation. Mais dans la mesure où celle-ci est devenue un enjeu apprécié et désiré de part et d'autre, l'accompagnateur veillera à maintenir l'offre d'une renégociation sur de nouvelles bases qui tiendront peut-être mieux compte des possibilités actuelles de chacun.

## 6 . Articulation individuel / collectif

La capacité à nouer des relations dans le cadre du travail universitaire joue un rôle important dans la formation intellectuelle ; à côté du conseil individuel, le CPU essaie donc de développer les situations où les étudiants peuvent faire l'expérience du travail en équipe .

Par ailleurs, l'accompagnateur est lui-même membre actif d'un groupe de bénévoles, ce qui lui permet de ne pas gérer ses relations et les problèmes rencontrés en exclusivité et avec ses seuls acquis.

## IV ) PRATIQUES PEDAGOGIQUES

### 1 . Accueil de l'étudiant



La manière d'accueillir est essentielle pour l'établissement de la relation. Pris par le temps, on peut être tenté d'aller vite et de simplifier au maximum les « présentations », mais il y a le risque de réduire l'étudiant à un « cas » et à ses difficultés, de le cataloguer rapidement à partir de sa fiche (nom, pays, discipline, diplôme envisagé, etc..) et de figer accompagnateur et étudiant dans leurs rôles respectifs. *Prendre donc le temps de s'aborder, de se connaître et de se rencontrer en tant que personnes qui désirent l'une et l'autre partager quelque chose de plus que des connaissances et des savoir-faire.*

## 2 . Respect de l'étudiant

Le CPU veut développer l'écoute mutuelle et le dialogue, avec la possibilité pour chacun d'avoir la parole et d'être « entendu ». Être « entendu », c'est pouvoir exposer ses idées, exprimer son point de vue et ses jugements, s'expliquer sur ses choix, bref voir accueillis avec attention et sérieux, et même avec un a priori positif, ses idées, ses jugements, ses propositions ; il ne s'agit évidemment pas pour l'accompagnateur de tout avaliser, mais de prendre en compte avec sérieux ce qui est dit. Par exemple :

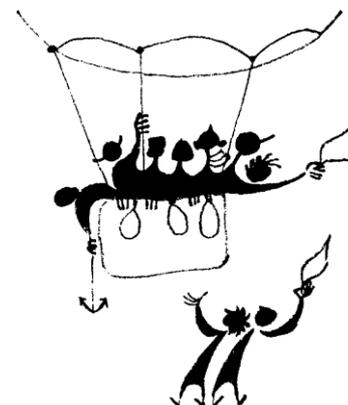
- Entrer dans la démarche de l'étudiant et chercher avec lui ce qui lui convient
- Éviter de jeter le discrédit sur les projets de l'étudiant ou sur son sujet de mémoire,
- Oser éventuellement l'interpeller sur les limites perçues et les difficultés éventuelles
- Avoir le souci constant de dégager les aspects positifs de ce qu'il dit et écrit.

Il arrive, par ailleurs, que des étudiants fassent part à l'accompagnateur d'aspects très personnels de leur histoire ou de leur vécu actuel. Il est évident que, dans ce cas, la confidentialité est de règle. Les échanges entre bénévoles, à propos des étudiants, se feront dans le respect des personnes concernées.

## 3. Développement de l'autonomie

Le CPU entend encourager

- les apprentissages et les explications plutôt que « réaliser à la place ». C'est particulièrement le cas pour les corrections de mémoires.
- le travail personnel : exercices, rédaction de projets de texte à discuter plutôt que de donner des indications directives ou des modèles.
- la réflexion et la recherche personnelle de solutions avant d'en fournir une.



## 4 . « Pédagogie du contrat »

*Il apparaît nécessaire de préciser dès que possible ce que l'accompagnateur et l'étudiant peuvent attendre l'un de l'autre, ce à quoi chacun s'engage vis à vis de l'autre, pour ne pas se laisser entraîner sans s'en rendre compte, plus loin ou ailleurs qu'il ne le souhaitait au début. Ces conditions et obligations doivent être fixées non pas de façon arbitraire, en fonction de principes imposés d'en haut, mais à partir des exigences du travail universitaire et du respect des autres.*

L'accompagnateur doit de son côté préciser ses contraintes *et ses limites* (temps de présence, domaine de compétence, formes d'intervention, résultats envisageables...)



*Ce texte a été emprunté à la charte du CISED rédigée à St Denis (93) en juin 2006*

*Ont participé à son élaboration :*

*- des bénévoles : Françoise de Chezelle, Bruno Devismes, Sylvie Fiessinger, Jean-Noël Gindre, Emmanuel Lecaron, Paul Malphettes, Aude Raïga, Claude Sterlin*

*- des étudiants du Conseil de Maison : Henry, Rim, Saliha, Rosa, Sahra, Sorya*